

Programme DECARB FILAUTO Bourgogne-Franche-Comté

L'industrie représente 20% des émissions directes de CO₂, principal gaz à effet de serre, dont plus de 50% lié aux énergies. Tendre vers la « neutralité carbone » devient une exigence pour les entreprises industrielles et les donneurs d'ordres.



S'approprier ce nouveau challenge incontournable

- » comprendre et réaliser un bilan carbone
- » analyser le cycle de vie du produit
- » bâtir des plans d'actions

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

Le Pôle Véhicule du Futur accompagne les entreprises de la filière automobile & transports dans leur démarche de décarbonation.

ELIGIBILITÉ⁺⁺

- » Être localisé en Bourgogne-Franche-Comté
- » Priorité aux TPE et PME (sites d'ETI et de petits groupes au cas par cas)

AVANTAGES⁺⁺

- » Un interlocuteur unique en lien avec les partenaires du programme.
- » Des journées intervenants subventionnées à 80% par la région Bourgogne-Franche-Comté

UN PROGRAMME EN 5 ÉTAPES

01_Information Communication

Rencontre en entreprise avec d'autres dirigeants : expliquer la démarche, les enjeux et le programme.

02_Convention

Signature d'une convention entre l'entreprise et le Pôle dans le cas d'aide à la réalisation d'une étude.

03_Étude

Etat des lieux dans l'entreprise ; réalisation d'une étude ou analyse d'une étude déjà établie.

05_Accompagnement

Le Pôle reste un interlocuteur indépendant au service de ses adhérents avec pour objectif l'autonomie et la pérennité de la démarche au sein de l'entreprise.

04_Plan d'actions

Structuration des actions à mener et aide à la rédaction du plan d'actions ; conseils sur les priorités et prestataires.



**CONTACTEZ-
NOUS**

Jean-Michel Rault
jmr@vehiculedefutur.com
tél. 06 37 09 93 97